

Le point : un signe de *ponctualisation*¹

A. Ferrari & A. Auchlin
Université de Genève

0. Introduction

Lorsqu'on s'intéresse à la ponctuation, il peut être tentant d'en aborder l'étude en assimilant a priori son fonctionnement à celui de la prosodie, dont elle a toujours la réputation d'être la contre-partie écrite. Cependant, la plupart des travaux linguistiques récents qui lui sont consacrés (Catach 1980, 1994, Cresti 1992, Mortara-Garavelli 1982, 1986, Védénina 1989, Nunberg 1990) mettent tôt ou tard en évidence sa relative indépendance à l'égard de la réalisation orale, ce que confirment par ailleurs les observations de Arabyan (1994, 90-92) et de Nunberg (1990, 9 sq). En tout état de cause, les approches contrastives appuyant la description du contenu des marques graphiques sur les diverses dimensions de l'oralité pèchent par leur caractère circulaire, en l'état de la compréhension des phénomènes prosodiques.

Nous voudrions ici nous intéresser aux indications que donne le point sans nous préoccuper a priori d'un éventuel parallélisme avec la structuration prosodique. Nous tenterons tout d'abord de savoir si cette marque graphique est porteuse d'instructions spécifiques et de quelle nature ; nous essayerons ensuite de voir quels sont les différents effets de sens liés à son usage, et comment les hypothèses sur les instructions permettent d'en rendre compte.

¹ Ce mot-valise - qu'on nous pardonne la glose - est formé de ponctuation, actualisation, et ponctuel.

1. Point de départ

La marque graphique “.” (nous excluons le point “d’abréviation”) apparaît dans des configurations graphiques diverses, au sein desquelles il n’est pas aisé d’identifier sa contribution propre. S’il est toujours suivi d’un blanc, la taille de celui-ci peut être non borné (pour le “point final”), il peut correspondre à un alinéa, ou être réduit à une espace, suivie d’une majuscule. Nous nous limiterons à ce dernier cas de figure.

Une hypothèse minimale commune à la plupart des approches pragmatiques du discours écrit est que le point joue dans une dimension d’organisation textuelle relativement autonome - quelle que soit par ailleurs l’identité de celle-ci. Charolles (1988, 9) parle de *séquences*, (incluant les titres, sous-titres, paragraphes) et voit dans les marques de séquentialité des traces d’une activité méta-discursive “visant en particulier à faciliter la tâche de l’interprétation.” Cette conception est reprise par Adam (1990) qui désigne par le terme de *segments* les unités (“vi-lisibles”) de découpage du matériau textuel. Roulet (1994, 108) quant à lui voit dans le point un indice de mouvement discursif : “indice indiscutable” lorsque il est accompagné d’un alinéa, et “indice sérieux” lorsqu’il précède un connecteur (“Mais”, “Car”,...).

Si l’hypothèse d’une relative autonomie de la dimension dans laquelle s’inscrit le point paraît intuitivement recevable, il est en revanche moins évident de savoir en quoi elle consiste, et quels sont les attributs des éléments qui la constituent.

D’un côté, l’idée d’“activité méta-discursive” visant la facilitation du processus interprétatif est manifestement peu éclairante vis-à-vis d’exemples comme le suivant, où l’on ne voit guère en quoi l’usage des points “facilite l’interprétation” :

Finies les cheminées d’usine. Terminés les phosphates dans les lessives. En principe. Par obligation, et pour préserver leur image, les entreprises s’efforcent de fabriquer sans polluer. Un gigantesque marché pour l’Europe. Et pour les Etats-Unis. (Le Monde 24.6.89; tiré de Drillon 1991, 131.)

D’un autre côté, l’hypothèse proposée par Roulet - associer le point à l’exécution d’un mouvement discursif - demande à être précisée. Le mouvement discursif est une unité inscrite dans la dimension périodique du discours, dimension qui “(...) décrit dans une perspective dynamique, qui

s'oppose à la perspective statique du module hiérarchique, les phases de la construction et de l'interprétation du discours dans le temps." (1994, 106). En particulier, la notion de mouvement discursif s'applique aux cas de figure où "(...) le locuteur-scripteur [construit] dans un premier temps une intervention qu'il juge et qui se donne comme satisfaisant à la complétude interactive et que, sitôt celle-ci achevée, il estime nécessaire de la compléter par un commentaire, un argument, une conclusion, une reformulation. Du coup, l'intervention donnée dans un premier temps comme principale et indépendante est présentée rétroactivement comme un argument, une conclusion, ou une première formulation par rapport à une nouvelle formulation." (ibid., 107). En pareil cas, on assiste à l'exécution successive de deux mouvements discursifs, le point ayant justement pour propriété d'indiquer la frontière intérieure entre eux.

Les faits qui caractérisent le mouvement discursif (Roulet 1986, 1987) sont particulièrement tributaires de propriétés prototypiques du discours oral : linéarité, immédiateté, impossibilité de planifier le discours à moyen terme, impossibilité d'effacer ce qui a été dit, évanescence du message, possibilité du feed-back (Bazzanella 1994). Or il semble tout à fait naïf d'extrapoler cette caractérisation du mouvement discursif à l'écrit, et notamment impossible d'associer à l'écrit le mouvement discursif avec l'élaboration temporelle de la pensée, comme le suggère Roulet : "Articuler des interventions successives en un mouvement discursif, c'est présenter l'ensemble comme préconstruit, conçu globalement autour de l'acte principal. En revanche, articuler ces interventions dans une succession de mouvements discursifs, c'est présenter les étapes même de la construction non seulement du discours mais de la pensée." (ibid. 107). Certes, Roulet est conscient du problème lorsque il dit : "L'écrit présente néanmoins des successions de mouvements discursifs, souvent liés par des relations de reformulation qui, *si elles ne reflètent pas la construction en temps réel, n'en sont pas moins riches d'indications sur la manière dont le discours a été conçu et doit être interprété.*" (ibid., 107 ; les italiques sont de nous). Mais le problème reste entier de savoir de quelles "indications" il s'agit, quelle est leur nature, et comment il faudrait concevoir la dimension périodique à l'écrit pour qu'elles puissent être réputées y appartenir.

On peut tenter d'aborder ce problème en évoquant l'observation de Roulet (1991) qui associe explicitement la notion périodique de mouve-

ment discursif à différents modes de stockage des informations dans la mémoire discursive : l'accomplissement d'un mouvement discursif coïncide avec un stockage "définitif" des informations, opposé au stockage provisoire auquel donne lieu l'exécution des actes discursifs².

Cette observation pointe deux faits importants. En premier lieu, elle paraît recouvrir quelque chose d'intuitivement correct, adéquat pour caractériser le point : il indiquerait une frontière de totalisation des inférences dans le travail interprétatif. En deuxième lieu, en comparant le "stockage provisoire" associé à l'acte discursif avec le "stockage définitif" du mouvement discursif, elle suggère une identité de fonctionnement de ces deux unités, mettant ainsi en question ce qui semblait acquis, à savoir l'existence d'une dimension autonome dans laquelle travaillerait la ponctuation.

Avant d'examiner ces deux remarques d'un peu plus près, rappelons simplement ce que nous admettrons comme point de départ :

(i) toute séquence graphique prétendant être un texte porte des marques de ponctuation - au moins un point (un slogan sans point ne serait ainsi pas un texte typique) ;

(ii) étant donné un texte, la distribution des points qui le segmentent est relativement libre : d'un côté certaines positions sont impossibles, d'autres obligatoires (fin de séquence); d'un autre côté certaines positions admettent aussi bien la présence que l'absence de point. Plus précisément, le point entretient avec la syntaxe deux types de relations différentes : il peut délimiter des unités syntaxiques telles que la phrase, simple ou complexe, aussi bien que des unités syntaxiques de rang inférieur, des syntagmes, qui peuvent être ou non syntaxiquement liés au travers d'une frontière de point. Pour distinguer ces deux cas de figure, on parle traditionnellement de "point grammatical" et de "point stylistique". Si la distinction est intuitivement pertinente, il ne faut pas en conclure que la langue connaît deux types de points. Cette distinction est dérivée : il y a un seul point, caractérisé par une seule valeur, qui, placée dans des positions syntaxiques particulières, donne lieu à divers effets de sens, que nous pouvons appeler

² Notre conception de la mémoire discursive se veut suffisamment générale pour être compatible avec la conception inspirée de Fodor selon laquelle le système central de la pensée contient trois "types" de mémoires, à court, moyen, et long terme. La question de savoir s'il existe une mémoire spécifiquement réservée aux informations discursives (Berrendonner) n'est, pour nous, pas pertinente ici.

“effets stylistiques” ;

(iii) la segmentation associée au point est partiellement relative au système de segmentation dans son ensemble (virgule, alinéa) (Catach 1994 ; Fayol & Abdi 1990 ; etc.).

2. Valeur minimale intrinsèque du point

A la lumière des observations qui précèdent, il paraît plausible de faire une hypothèse minimale, qui consiste à voir le point comme une *marque commandant la totalisation des inférences interprétatives*. Il s'agit plus précisément d'une totalisation *relative* : au niveau immédiatement inférieur on trouve celle introduite par le signe de ponctuation qui segmente l'unité délimitée par le point (point-virgule, deux points, virgule), et au niveau immédiatement supérieur on trouve la totalisation associée au point-alinéa. En général, l'idée est donc que le système entier de ponctuation introduit dans le texte une hiérarchie de totalisations des inférences.

Cette hypothèse explique de manière simple et plausible le riche paradigme d'effets de sens produits par le point dans les autres dimensions d'organisation du discours. Nous y reviendrons (§ 4). Pour le moment, nous aimerions évoquer quelques-uns de ses corollaires les plus immédiats, intuitivement limités à la dimension textuelle à laquelle la ponctuation donne forme.

(i) Elle permet d'expliquer de manière naturelle l'effet de complétude que les manuels de grammaire et de stylistique attribuent intuitivement au point : Drillon (1991), qui est représentatif de ces conceptions traditionnelles, affirme par exemple que le point est “signe du fait accompli, marque de l'irréversible, de ce qui ne mérite plus d'attention” (133), ou que grâce au point “la phrase est terminée, la cause entendue, la vérité dégagée” (131). Tôt ou tard, tout autre fondement qu'on veuille attribuer à la clôture en jeu - syntaxique, sémantique, argumentatif, thématique - se heurte en effet à des contre-exemples difficiles à récupérer.

(ii) L'hypothèse posée rend compte de l'intuition selon laquelle l'autonomie du segment délimité par le point est plus nette par rapport à ce qui suit et moins importante par rapport au contexte précédent. Pour des raisons évidentes de cohérence, l'interprétation d'un segment réutilise - même

si c'est de manière différente par rapport à ce qui se passe à l'intérieur de celui-ci - les inférences associées au(x) segment(s) précédent(s).

(iii) La totalisation des inférences explique pourquoi une surabondance aussi bien qu'une grande parcimonie de points dans un texte entraînent un effet de difficulté de lecture. S'il est difficile d'interpréter un texte où l'opération inférentielle concerne un grand nombre d'informations, il est tout aussi difficile de conclure et de recommencer le "décompte" inférentiel après chaque minime information.

(iv) La totalisation des inférences rend également compte du rôle joué par le point dans le processus de lecture. Que les yeux parcourent le texte de manière linéaire, séquentielle, aussi bien qu'en diagonale, elle explique le rôle de la séquence <point - majuscule> comme seule balise fiable en dessous du paragraphe.

(v) L'hypothèse est compatible avec le caractère relativement idiosyncrasique de l'emploi du point : si les autres dimensions textuelles le permettent (cf. § 4), le scripteur peut opter pour différentes clôtures inférentielles.

(vi) L'idée d'une totalisation des inférences est en mesure d'expliquer quelques cas importants d'acceptation difficile du point. Ainsi, s'il est marqué de mettre un point à la charnière d'une phrase complexe formée dans l'ordre d'une subordonnée et d'une principale (comme dans *Puisqu'il fait froid. Il doit être sorti*), c'est que la totalisation interprétative requise par le point entre en contradiction avec l'incomplétude exhibée par la syntaxe. De plus, si l'on peut - même si cette fois on est libre de contraintes syntaxiques - difficilement écrire *Je me sens en pleine forme. Hier soir. J'ai vu un film très drôle*, c'est parce que la totalisation inférentielle conduit à lier *hier soir* plutôt avec la première qu'avec la deuxième phrase, ce qui, naturellement, produit une incompatibilité sémantique.

(vii) Le choix d'associer le point à une totalisation des inférences est également compatible avec les observations des seuls travaux proprement linguistiques consacrés à la ponctuation, Nunberg (1990) et Fayol & Abdi (1990). Par rapport à celles-ci, notre hypothèse atteint une généralisation et une précision majeures.

Le point de vue de Nunberg est que la "phrase textuelle" (*Text-sentence*) - de même que le paragraphe, la section, le chapitre - est une catégorie de la structure 'argumentale' du texte, qui typiquement "function to provide partial information about the role of the interpretation of linguistic expressions relative to what I will call the argument of the text." (91). Ce qu'il entend par "the argument of the text" reste toutefois assez vague : il s'agirait de la chose à laquelle se réfère le texte, mais "just what particular sort of object the argument is depends on the particular genre at issue" (92) : l'argument d'une recette serait par exemple une procédure formée de sous-procédures, celui d'une narration une histoire organisée en épisodes, celui de l'exposition ou de l'argumentation quelque chose à quoi "it is hard to attach a name". L'idée de totalisation des inférences rend compte (aussi) du type d'effet de sens dont parle Nunberg sans exiger à priori des distinctions de genre textuel et sans se heurter à de difficile questions ontologiques. L'unité interprétative qui découle de l'instruction de totalisation peut tout aussi bien avoir un fondement strictement dénotationnel qu'un autre type de fondement.

Pour Fayol et Abdi (ibid., 167) "la ponctuation, sous-système linguistique au moins partiellement hiérarchisé (, < M < Alinéa), indiquerait le degré relatif de liaison entre deux énoncés en succession immédiate." Celui-ci peut être vu comme un des effets de l'opération inférentielle requise à nos yeux par le point : le "degré de liaison" entre énoncés diminuant avec la diminution de la force totalisante associée au signe de ponctuation. Cette façon de voir les choses a l'avantage de nous permettre de traiter ce qui selon Fayol et Abdi explique le degré de liaison entre énoncés comme une concrétisation particulière de celui-ci. Pour eux, "le recours à ces marques dépend, d'une part, de la "distance" subjective et/ou objective entre faits faisant l'objet de formulations se succédant immédiatement et, d'autre part, de la prise en compte des capacités inférées de l'auditeur-lecteur à rétablir ou non les relations entre événements successivement énoncés" (ibid., 168). Mais, manifestement, leur explication évoque des faits trop partiels pour expliquer ce qui détermine en général la "force de liaison" entre énoncés.

Si l'hypothèse que le point commande une totalisation des inférences permet de rendre compte d'intuitions importantes relatives à son fonctionnement, il n'en reste pas moins qu'elle doit être précisée, eu égard à la di-

mension dans laquelle elle s'exerce. Nous commencerons par envisager, pour l'exclure, que le point relève de la dimension hiérarchique du texte.

3. Dans quelle dimension du texte opère le point

En premier lieu, il faut remarquer qu'un certain phénomène de totalisation des inférences interprétatives caractérise également l'acte discursif (Berrendonner 1990, 1993 ; Auchlin & Ferrari 1994 ; Roulet). La tentation est donc grande de faire de l'unité délimitée par le point une unité d'ordre hiérarchique, qui ne se différencie de l'acte discursif que pour une raison d'ordre quantitatif concernant la force plus ou moins grande de la totalisation interprétative requise. C'est également la position qu'adopte Berrendonner (1993), si l'on accepte tout provisoirement d'exporter vers l'écrit ses observations sur l'oral. Pour lui, les unités discursives minimales que sont les "énonciations" sont intégrées dans des unités hiérarchiques immédiatement supérieures (les "périodes"), qui "peuvent, semble-t-il, être définies en termes de structures *intonatives*." (*ibid.*, 50-51)³. Cette position, qui fait de l'unité délimitée par le point (ou par une structure intonative) une unité hiérarchique, ne semble cependant guère plausible.

Tout d'abord, la dimension hiérarchique reconnaît déjà une unité immédiatement au-dessus de l'acte discursif, l'intervention, et celle-ci n'entretient aucune relation biunivoque avec le segment délimité par le point. Parfois le matériau informatif qui constitue l'intervention débute effectivement avec une majuscule et se clôt par un point ; mais le plus souvent - pratiquement toujours quand elle domine d'autres interventions - l'intervention est articulée en son intérieur par plus d'un point.

En second lieu, la différence entre deux formulations telles que :

- a, car b
- a. Car b

³ La position de Berrendonner est fondée sur une différenciation entre deux types d'états de la mémoire discursive, états "transitoires" et "buts", ces derniers étant caractérisés par le fait qu'ils contiennent une auto-représentation d'eux-mêmes comme états-buts. S'il semble clair qu'une telle hypothèse n'est pas sans relation avec notre idée de "totalisation des inférences", cette relation demande toutefois à être précisée et explicitée.

ne relève pas in primis de l'organisation hiérarchique du texte (cf. 4.1). Dans les deux cas en effet, la structure comprend minimalement un constituant directeur (acte ou intervention) suivi d'un constituant subordonné (acte ou intervention), sur l'articulation desquels le point n'intervient pas.

Ceci est compatible d'une part avec le fait que la frontière d'acte discursif accepte tout type de ponctuation, et d'autre part avec le fait que le point instaure minimalement une frontière d'acte discursif : on peut voir là un effet hiérarchico-relationnel indirect de son instruction inférentielle de base ; pour totaliser les inférences interprétatives il faut nécessairement sortir de la micro-grammaire, ce qui revient à créer au moins un acte discursif. Les phénomènes en jeu sont d'ordre différent : d'un côté il y a la constitution d'unités textuelles hiérarchiquement organisées qui entretiennent des relations interactives ; de l'autre côté, il y a des bornes inférentielles plus ou moins fortes. Si la frontière d'acte discursif commande une totalisation interprétative, celle-ci est d'un type particulier. Ce qui caractérise en effet l'unité "acte", c'est l'instauration de relations qui mettent en oeuvre des processus non strictement grammaticaux (rection), faisant intervenir la mémoire discursive et marquant ainsi le passage de la micro- à la macro-grammaire (Berrendonner 1990). Mais le "dépôt" dans la mémoire discursive du contenu provenant du traitement des actes, unités pragmatiques minimales, n'implique pas que ce contenu soit mis en relation avec l'ensemble des informations de la mémoire - ce que commande justement le point.

La question qui se pose alors est de savoir dans quelle dimension prend forme la totalisation des inférences interprétatives que nous avons associée au point, et quels seraient les attributs nécessaires de cette dimension.

Il faut revenir ici à l'hypothèse de Roulet associant le point à la dimension périodique. Nous avons évoqué plus haut une première difficulté de cette hypothèse, liée au fait que la dimension périodique est trop tributaire de l'oral, et donc peu transposable à l'écrit. Il y a une seconde difficulté, qui provient de l'idée - implicite - que la dimension périodique est une dimension *du texte* (idée que trahit la notion de *segment* de Adam 1990, par exemple).

Nous voudrions soutenir l'hypothèse qu'elle concerne non pas les aspects structurels de la matérialité textuelle, mais les propriétés du parcours du texte par un interprétant, de l'expérience même du discours. Si la totalisation inférentielle que nous associons au point relève de la dimension périodique, c'est en tant que processus lié au parcours du texte, faisant avancer l'interprétation par *pas* (steps). Cette hypothèse comporte deux faces : la caractérisation de la dimension périodique comme dimension de l'expérience discursive (i), et l'assimilation des instructions associées au point à cette dimension (ii).

(i) Comme le note judicieusement Berrendonner (1993), la temporalité discursive - énonciative est élastique, en cela notamment qu'un acte d'énonciation doté d'une durée se présente comme un événement ponctuel, comme une unité insécable à l'intérieur d'une construction plus vaste. C'est typiquement une telle temporalité que doit capter le module périodique ; c'est également ce qui retient de chercher dans le texte même, objet insensible au temps par définition, la valeur du point. Une telle temporalité est une propriété de l'expérience du discours, et non du discours, une propriété associée à l'occurrence, au "token", et non au "type", ou encore, en un certain sens, à l'énonciation et non à l'énoncé.

Voir la dimension périodique comme destinée à traiter des propriétés expérientielles du discours mérite quelques éclaircissements et commentaires. En premier lieu, cette idée permet de préciser la nature des "effets de complétude" que cette dimension est supposée traiter : la complétude monologique des constituants de l'échange, la complétude dialogique, ne seraient pas des propriétés des constituants discursifs "eux-mêmes", mais des propriétés de l'expérience à laquelle ceux-ci donnent lieu, des "gestalts expérientielles" (Johnson & Lakoff 1980), des formes abstraites, "remplies par" des constituants discursifs.

Bien que de telles propriétés ne soient pas spécifiquement discursives, et s'appliquent à toutes sortes d'objets, du film muet au thème de jazz (Auchlin à paraître), elles n'en concernent pas moins l'organisation du discours, à plusieurs des niveaux que décrit la structure hiérarchique - mais certainement pas à *tous* les niveaux. Il n'y a en effet aucune raison, comme on l'a vu, pour que les unités périodiques coïncident avec les unités hiérarchiques. En d'autres termes, s'il est impossible de réaliser un pas de dis-

cours sans exécuter au moins un acte de discours, il est en revanche possible d'exécuter en un pas plusieurs actes discursifs articulés les uns aux autres.

Il est intéressant à ce titre de discuter la question, corollaire, du caractère récursif que possèderaient, pour certains auteurs, ces unités discursives (Berrendonner 1993 ; dans une certaine mesure Roulet 1989). A la manière dont nous voudrions les traiter, les unités bornées par les points ne sont pas des unités récursives : elles sont strictement séquentielles, temporellement ordonnées, et incapables de se dominer elles-mêmes. Ces unités, en effet, sont des *pas* d'expérience du discours, or on ne peut concevoir le "pas" comme une unité récursive. Une autre métaphore, à laquelle recourent certains auteurs normatifs pour justifier la prescription de "phrases courtes" (Timbal-Duclaux 1981, par exemple) est celle de l'"empan" de lecture ; cette métaphore interdit, elle aussi, de penser que l'unité ainsi constituée puisse être récursive : il est mentalement difficile de concevoir un "empan d'empan".

Comment Berrendonner et Roulet en arrivent-ils alors à faire l'hypothèse selon laquelle une unité périodique de type P (par exemple un mouvement discursif) pourrait contenir une autre unité de même type P (un autre mouvement discursif) ? La réponse est simple : c'est la combinaison d'unités périodiques et d'unités hiérarchiques qui est porteuse de récursivité, et si l'on ne distingue pas la dimension hiérarchique de la dimension périodique, la récursivité, propriété de la première, paraît également être une propriété de la seconde. Si on les distingue en revanche, il est plus intéressant de noter que seule la dimension hiérarchique est le lieu de phénomènes récursifs ; la dimension périodique, elle, est plutôt le lieu de la récurrence.

D'un autre côté, traiter ainsi la dimension périodique ne revient pas à l'assimiler à la dimension énonciative : celle-ci traite de différentes qualifications (illocutoires, modales, etc.) de l'énonciation *constituée*, alors que la dimension périodique aurait plutôt pour vocation non de qualifier, mais de constituer les entités qualifiables ; sur la base d'entités formelles, abstraites, "génériques" et rudimentaires que sont les gestalts expérientielles, c'est la substance même de l'énonciation qui se trouve délimitée. Il faut certes noter, quant à la dimension énonciative, que le point, envisagé dans

ses relations aux membres du système que sont les points "composés" (d'interrogation, de suspension, d'exclamation - et même "d'ironie"), présente la tournure déclarative comme une valeur énonciative non marquée. Cependant, c'est là un aspect secondaire de son fonctionnement, qui pré-suppose son fonctionnement périodique, et pas l'inverse.

Ce traitement de la dimension périodique soulève deux types de questions : d'une part, sa validité doit être examinée et généralisée en relation aux autres membres du système de ponctuation - question qui dépasse l'ambition de cet article ; d'autre part, il reste à voir comment elle s'articule avec la totalisation des inférences, que nous avons associée au point.

A cet égard, on peut en particulier se demander si la totalisation des inférences est seconde, dérivée, par rapport à la satisfaction de contraintes formelles, gestaltiques, ou si au contraire elle en constitue le fondement même. D'un côté, la substance expérientielle de la phrase, entendue comme "phrasé", c'est fondamentalement l'expérience cognitive de la totalisation, ou, plus exactement, du balancement qu'induit cette opération entre phases d'accumulation et phases de traitement global ; d'un autre côté, l'expérience du phrasé semble valoir également d'expériences mentales sans contenu, et donc sans totalisation inférentielle. Il est à vrai dire difficile - et peut-être inutile - de répondre clairement. La réponse devrait entre autres valoir pour l'ensemble des membres du système de ponctuation, comme nous l'avons dit ; elle devrait également s'étendre de manière générale à la dimension périodique, et cela aussi bien pour les données orales que pour les données écrites.

4. Les effets interprétatifs du point

L'opération commandée par le point provoque tout un ensemble d'effets interprétatifs qui se manifestent dans les dimensions hiérarchique, relationnelle, informative, énonciative et compositionnelle du texte. Dans ce qui suit, nous allons mentionner - parfois seulement suggérer - ceux qui nous paraissent être les effets les plus importants. Le choix de les distinguer de manière nette ne doit pas faire penser qu'ils se manifestent de manière exclusive. La réalité est plutôt celle d'une superposition, d'un croisement, d'effets différents : dans certains cas, quelques effets se manifestent de

manière plus évidente, laissant les autres dans l'ombre ; dans d'autres cas, une telle hiérarchisation est par contre impossible à établir.

4.1. Effets hiérarchiques et relationnels

Dans un texte, la présence d'un point coïncide toujours minimalement avec une frontière d'acte discursif. Ceci est une conséquence naturelle de sa valeur minimale: la totalisation des inférences qu'il commande présuppose (au moins) le passage de la micro- à la macro-grammaire. L'inverse n'est pas vrai : la frontière d'acte discursif n'est pas nécessairement associée à un point; on y trouve d'autres signes de ponctuation moins forts, jusqu'à (mais il s'agit d'une configuration apparemment assez rare) l'absence même de ponctuation.

Quand il y a le point, il faut envisager deux cas de figure, que nous allons examiner successivement : (i) le point s'inscrit sur une frontière d'acte qui s'impose par ailleurs : c'est typiquement le cas des séquences textuelles où le point précède un connecteur pragmatique ; (ii) le point crée une frontière d'acte discursif qui sans lui n'aurait pas subsisté, ce qui se vérifie quand il rompt une séquence qui pourrait être interprétée comme un contenu propositionnel unitaire : quand il est placé devant syntagme qui pourrait s'intégrer syntaxiquement à ce qui précède, devant un marqueur avec un statut virtuel d'opérateur, etc.

(i) Quand le point apparaît à une frontière d'acte discursif déjà établie, il opère ce que l'on pourrait appeler intuitivement une "valorisation" de chacun des actes qu'il sépare (cf. par ex. Mortara Garavelli 1986). Ceci est facilement explicable à la lumière de la valeur que nous avons attribué au point: la demande d'une clôture inférentielle plus forte que celle requise par l'acte discursif en soi se traduit par un poids textuel majeur. L'effet de valorisation de l'acte discursif associé au point prend forme dans la dimension relationnelle du texte et, quand l'un des deux actes est subordonné, également dans la dimension hiérarchique.

Dans la dimension relationnelle du texte, la valorisation des actes discursifs procède de l'autonomie interprétative majeure que le point leur dispense. Ainsi, dans un texte comme le suivant:

Certes, il y a un obscur désir de mort dans notre culture. Mais j'estime que le conservatisme romain en est complice, qui crache sur ce qu'il y a de vivant dans d'autres formes de vie que la sienne. Le sens éthique, plutôt que de voir la paille qui est dans l'oeil de son adversaire sans voir la poutre qui est dans le sien, consiste d'abord à discerner et à saluer ce qu'il y a d'éthique dans la vie des autres, avant de prétendre leur imposer notre éthique. (*Libération* 14 avril 1995)

le contre-argument et l'argument continuent d'être directement dominés par le noeud "intervention", mais grâce au point ils acquièrent une plus grande autonomie. Celle-ci a d'importantes conséquences relationnelles. Tout d'abord, elle autorise des configurations textuelles qui sont plus difficiles à accepter avec la virgule. Par exemple, le point rend plus naturelle les séquences dans lesquelles l'acte devient l'objet autonome (excluant donc l'acte immédiatement adjacent) d'un ensemble d'actes subordonnés qui se situent en aval et/ou en amont. Ainsi, si un acte reformule toute une séquence d'actes précédents et qu'il est suivi d'une séquence d'actes qui l'appuie, on s'attend à ce que son contenu soit encadré entre une majuscule et un point. En outre, le point donne accès à une plus grande liberté d'enchaînement à partir de l'acte : quand il y a le point, il est par exemple plus facile d'instaurer des liens interactifs avec des inférences non immédiates du cotexte précédent. En second lieu, l'autonomie associée au point comporte aussi des restrictions configurationnelles. Par exemple, quand il y a trois actes discursifs adjacents, le point rend plus difficile l'existence d'un lien interactif qui s'instaure entre le premier et le dernier acte à l'exclusion du deuxième.

Quand les actes en jeu sont respectivement directeur et subordonné, comme dans le texte suivant :

Je trouve que Lionel Jospin a tort d'appeler les gens à voter utile. Car il faut laisser la liberté aux gens de s'exprimer (adapté de *Libération*, 14 avril 1995)

la valorisation produite par le point peut être perçue également à l'intérieur de la dimension hiérarchique du texte dans les termes d'une promotion de l'acte subordonné au statut d'acte directeur. C'est comme si au lieu d'avoir [AD]+[AS], on avait [AD]+[(AD)+AS], où (AD) est "implicite" et doit être entendu comme dépourvu de tout fondement syntaxique. En d'autres termes, on pourrait dire que le point transforme la relation textuelle de subordination propre au lien interactif en une relation textuelle de coordination. Dans ce type de configuration, le point permet ainsi de mettre en jeu une combinaison originale entre structuration hiérarchique et structuration relationnelle du texte. Il convient d'observer que nous retrouvons un même

phénomène de superposition entre subordination et coordination au sein de la microgrammaire, dans des propositions complexes telles que *Marie est tombée et (à cause de cela) elle s'est blessée*, où un lien syntaxique coordonnant se conjugue avec un lien sémantique non coordonnant.

L'ensemble des effets hiérarchico-relationnels mentionnés se concrétisent de manière forte surtout quand le point trouve place dans les petites séquences. Dans les longues séquences où apparaissent plusieurs virgules, le choix du point peut en effet être motivé à l'origine par des raisons syntaxico-sémantiques, parce qu'il aiderait le lecteur à poser des regroupements syntaxiques. Il est vrai que, même dans ces cas, le point ne peut pas apparaître n'importe où.

(ii) Quand le point ne s'inscrit pas sur une frontière d'acte discursif déjà existante, il a pour effet de créer un constituant discursif supplémentaire. La question est de savoir ce qui motive le choix d'une telle opération, qui consiste à évoquer une séquence unitaire du point de vue syntaxico-sémantique pour y inscrire une fracture textuelle à l'aide d'un point.

La réponse s'organise autour de deux cas de figures distincts, illustrés par les exemples suivants:

- (a) Hier soir le président a parlé. Trop.
- (b) La réunion a été annulée. Parce que le président était malade.

Bien qu'articulés tous les deux en deux actes discursifs, (a) et (b) divergent en effet quant à la nature de la configuration relationnelle à laquelle ils donnent lieu.

Dans le premier exemple, la relation entre les contenus des deux actes est tout simplement de l'ordre de l'intégration sémantique: en ajoutant *trop*, le scripteur ne fait que compléter après coup le contenu propositionnel du premier acte discursif. En général, la particularité des cas comme celui-ci est que la frontière hiérarchique posée par le point ne se traduit pas dans la création d'une véritable relation interactive supplémentaire, conceptuellement riche comme le sont les relations d'argument, de justification, etc.: la multiplication des unités hiérarchiques ne va pas de pair avec une véritable multiplication des relations interactives. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer pour l'oral, à l'écrit une telle opération peut être difficilement analysée comme la réparation d'une com-

pléitude discursive non atteinte dans un premier temps. Son but est plutôt de donner, à travers la création d'une frontière textuelle forte, un poids textuel déterminant à une information qui, rétro-intégrée comme le demanderait la syntaxe, se mêlerait de manière indistincte aux informations précédentes. Au fond, la motivation d'un choix comme celui illustré par (a) est donc *in primis* une motivation d'ordre hiérarchique. Ce qui n'empêche pas qu'il puisse avoir des conséquences importantes sur d'autres niveaux textuels. Parmi ceux-ci, comme nous l'avons dit, il n'y a pas le niveau relationnel et il y a sûrement le niveau informationnel (que nous analyserons plus bas) : l'"émancipation" autorisée par le point rend le contenu en jeu tout à fait apte à recevoir le statut de (macro)thème de la séquence textuelle successive.

Un type de frontière textuelle comme celui que nous venons de discuter peut être suggéré également par la virgule :

Hier soir le président a parlé, trop.

Etant donné que la virgule n'est pas systématiquement associée à une limite d'acte discursif, cet effet textuel ne peut être franchement perçu que s'il est accompagné par d'autres phénomènes linguistiques : en particulier, par la distribution syntaxique marquée du constituant concerné, typiquement l'extraction de sa position canonique. De plus, il n'en reste pas moins que, quand il y a la virgule, les conséquences interprétatives qui accompagnent la constitution de frontière discursive opérée par le point se réalisent de manières partielle et de manière plus faible : il manque tout ce qui est lié à une forte totalisation des inférences.

Mais revenons à l'exemple (b), que nous répétons ici :

(b) La réunion a été annulée. Parce que le président était malade.

Contrairement à ce qui se passait en (a), le point enrichit ici le texte d'une unité hiérarchique et d'une véritable relation interactive, la motivation. En fait, ce cas de figure se réalise chaque fois que le lien sémantique encodé par le lexique est d'une nature conceptuelle telle qu'elle autorise sa promotion pragmatique. C'est une condition qui est par exemple satisfaite par les opérateurs du champ "causal", mais qui n'est pas remplie par les opérateurs du champ "temporel" : il va de soi qu'une relation temporelle de

type dénotatif n'acquiert pas le statut d'organisateur de la temporalité textuelle par simple adjonction d'un point.

La question est encore une fois de savoir quelle peut être la spécificité textuelle d'une telle configuration. Il y a tout le même phénomène que nous avons vu dans les séquence du type *<AD. Car AS. >* : l'acte subordonné est promu grâce au point au statut d'acte directeur tout en gardant sa subordination interactive. Dans les cas représentés par *parce que*, cet effet interprétatif est accompagné d'un effet qui prend forme dans la dimension relationnelle du texte. Choisir de créer un lien interactif en combinant un marqueur qui accepte un emploi d'opérateur avec le point revient à valoriser le lien sémantique (dénotatif) qui fonde l'articulation interactive du texte. Selon ce point de vue, le scripteur qui opte pour *< Parce que >* aurait, entre d'autres raisons d'ordre plus stylistique (qui pourraient bien sûr primer dans certains cas), l'intention de souligner le lien dénotatif causal, et par là même "objectif", qui fonde la relation de motivation autour de laquelle il organise son texte.

4.2. Effets informationnels

Les analyses de la dimension informationnelle du texte qui ont été proposées (cf. par ex. Combettes 1983, Combettes & Tomassone 1988) montrent bien que les unités de référence pour individuer la progression thématique du texte sont tendentiellement des séquence linguistiques closes entre une majuscule et un point. D'autres textes montrent que le point est effectivement souvent appelé à délimiter les segments à l'intérieur desquels se cristallise la structure thématique interne aux paragraphes (des organisations thématiques au-dessus de la phrase sont donc à prévoir). Ainsi par exemple, dans le paragraphe suivant (les italiques sont de nous), chaque étape de la progression thématique, *i.e.* la dérivation de trois thèmes à partir du thème posé au début du texte, est marquée par la présence d'un point :

Le Maire de Paris était, lui, conscient de *ses handicaps*. Il lui était difficile de porter à son crédit *son expérience de la première cohabitation*, au cours de laquelle il avait dû en rabattre face à François Mitterand après avoir multiplié les rodomontades et les déclarations démenties à répétition. Quant à *ses rapport avec Kohl*, même s'ils se sont arrangés depuis, ils n'ont jamais été très chaleureux. Sans remonter à l'appel de Cochin de 1978, *ses tergiversations sur la construction européenne*, dues à sa volonté de ménager, dans un éternel mou-

vement de bascule, la frange des archéo-gaullistes du RPR et ses alliés de l'UDF, n'étaient pas, là encore, à porter à son crédit. (*Libération* 17 mars 1995)

La pertinence du point au sein de la dimension informationnelle du texte du texte n'est pas pour nous surprendre : il paraît tout à fait attendu qu'un changement d'"objet" textuel soit associé à une préalable totalisation des inférences. D'ailleurs, plus celle-ci est forte, plus la connexion entre les deux thème contigus peut être lâche : ainsi, les liens thématiques peuvent être plus lâches quand il y a une frontière de paragraphe que quand le point est simplement suivi d'une espace.

Ceci dit, quelques précisions sont toutefois nécessaires. La coïncidence entre le point et l'exécution d'un pas thématique à l'intérieur du paragraphe n'est pas systématique. En particulier, elle peut être suspendue dans les cas de forte segmentation, c'est-à-dire dans les cas où le point tend à apparaître à la frontière de tous les actes discursifs et où le contenu sémantique de ceux-ci est pauvre, comme dans le texte tiré de Drillon. Le rôle, plus ou moins pertinent, du point dans la dimension informationnelle du texte semble être lié au type de texte en jeu. Cette variabilité est tout à fait compatible avec le traitement de la fonction thématique du point comme un effet de sens produit par une valeur minimale indépendante de la dimension informationnelle du texte.

4.3. Interaction avec la dimension compositionnelle

Relevons encore une interaction intéressante avec la dimension compositionnelle du discours. Le système de ponctuation dispose d'une certaine marge dans son application (cf. §1 (ii) ci-dessus). D'un côté, celle-ci est tributaire de diverses contraintes de nature compositionnelle. D'un autre côté, à l'intérieur de cette marge, toutes choses étant égales par ailleurs, les choix ont en fin de compte une valeur stylistique, qui relève également de la dimension compositionnelle, dont ils constituent manifestement une ressource essentielle. L'exemple suivant, tiré de Drillon (1991, 136) avec son commentaire, permet d'illustrer cela :

«"Ça mais. Les mains de la vieille dame sur la photo. Le face-à-main doublant les lunettes, la loupe de bureau. Où. Quoi. Sa bouche je ne. Qu'est-ce qu'il tient là entre ses dents. Rien. Des lèvres. Comme tout le monde. Entrouvertes. Qu'est-ce que. Rien. Absolument" Geneviève Serreau, *Ricercare*.

Que disait donc Geneviève Serreau, dans l'enquête que nous avons citée plus haut? "Mon habitude de ponctuation est surtout de l'inventer à neuf à chaque fois." Qu'est-ce que. Rien. Absolument.»

Cet exemple appelle plusieurs commentaires.

En premier lieu, il paraît admis (sinon, pourquoi publier *Ricercare*?) que comme dimension compositionnelle la littérature est le lieu légitime de différents types d'exploration langagière, et qu'elle rend admissible sinon pertinent ce type de jeu langagier qui irrite tant Drillon. En retour, c'est au compte de la dimension compositionnelle que sont versés les effets interprétatifs liés à cet usage, effets "de style" qui, pour Drillon (135 ; italiques siennes) "(...) n'expriment rien d'autre qu'une certaine *ambition* littéraire, et trahissent son échec". Il s'agit bien d'un échec "compositionnel" : il consiste à refuser au *cas* d'usage évalué sa légitime appartenance à tel *type* d'usage, et non pas, par exemple, à lui refuser l'appartenance à l'ensemble des phrases grammaticales du français.

En second lieu, ce qu'illustre cet exemple, c'est l'exploration de la marge de manœuvre que laisse le système de ponctuation à son usage, ainsi que le caractère flou, idiosyncrasique, de cette marge elle-même : peut-on, ou non, aller jusqu'à mettre un point à une phrase qui se donne comme incomplète morpho-syntactiquement, ou comme non déclarative, etc.

Ce travail exploratoire, en troisième lieu, met en évidence le rôle joué par le point : il est l'un des seuls éléments du discours qui reste relativement stable, constant, et qui permet d'envisager (dût-il échouer) un processus interprétatif.

Enfin, en prenant en considération également les dimensions énonciatives et polyphoniques du discours, il est remarquable que Drillon puisse exécuter la stigmatisation à l'aide même du segment stigmatisé : la virulence cinglante de cet écho parodique fait, paradoxalement, la preuve que le travail de Serreau sur la ponctuation n'est pas insignifiant, tant s'en faut. Autrement dit, la critique de Drillon contribue involontairement par sa forme à réhabiliter ce qu'elle s'acharne à condamner. L'enjeu de cette réhabilitation, au delà de l'appartenance légitime à un type valorisé d'usage, c'est la considération associée au fait d'être - ou non - de la littérature.

5. En conclusion, et le dialogue?

Traiter du point c'est, semble-t-il, s'interdire de parler du dialogue. Celui-ci, il est vrai, n'apparaît qu'à l'horizon de deux observations générales. L'unité périodique bornée par le point, phrase, mouvement discursif - est une unité monologique complète. En tant que telle, elle est (présentée comme) un constituant potentiel d'échange. Certes, l'écrit par définition n'ouvre pas un échange à chaque mouvement discursif. Mais, d'un autre côté, la phrase n'est telle, selon nous, que pour quelqu'un qui *la phrase*, ou pour qui *elle se phrase* ; l'interaction que le point présuppose et à laquelle il donne forme, entre une machine discursive (Bouchard) et un lecteur, est assurément une partie constitutive de cet objet composite qu'on appelle "dialogue".

Références bibliographiques

ADAM J.-M. (1990), *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.

ARABYAN M. (1994), *Le paragraphe narratif*, Paris, L'Harmattan.

AUCHLIN A. (à paraître), "La chute de la narration et la participation au discours", in LAFOREST M. (éd.), *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche.

AUCHLIN A. & A. FERRARI (1994), "Structuration prosodique, syntaxe, discours : évidences et problèmes", *Cahiers de linguistique française* 15, 187-216.

BAZZANELLA C. (1994), *Le facce del parlare*, Roma, La Nuova Italia.

BERRENDONNER A. (1990), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique de Gand*, Duculot.

BERRENDONNER A. (1993), "Périodes", in H. PARRET (1993) (éd.), *Temps et discours*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 47-61.

CATCHACH N. (1980) (éd.), *La ponctuation, Langue Française* 45, Paris, Larousse.

CATCHACH N. (1994), *La ponctuation*, Paris, Presses Universitaires de France ("Que sais-je").

CHAROLLES M. (1988), "Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences, *Pratiques* 57, 3-13.

COLIGNON J.-P. (1993), *Un point c'est tout. La ponctuation efficace*, Ed. du Centre de Formation et Perfectionnement des Journalistes.

COMBETTES B. (1983), *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*, Bruxelles/Paris, De Boeck-Duculot.

COMBETTES B. & R. TOMASSONE (1988), *Le texte informatif*, aspects linguistiques, Bruxelles, De Boeck.

CONTE R. & D. PARADISI (1979), "Per un'analisi dei segni di punteggiatura, con particolare riferimento alla virgola, in D. PARISI (ed), *Per una educazione linguistica razionale*, Bologna, Il Mulino, 363-385.

CRESTI E. (1991), "Criteri informativi per la definizione dell'enunciato", in T. TSCHERDANEVA, E. WOLF & G. NENCIONI (eds), *Semantica funzionale: struttura del significato e parlato*, Moscou, Académie des sciences.

CRESTI E. (1992), "La scansione del parlato e l'interpunzione", in E. CRESTI, N. MARASCHIO, L. TOSCHI (eds), *Teoria e storia dell'interpunzione* (Atti del Convegno Internazionale di Studi, Florence 19-21 mai 1988), Rome, Bulzoni.

DOPPAGNE A. (1978), *La bonne ponctuation: clarté, précision, efficacité de vos phrases*, Paris, Duculot.

DRILLON J. (1991), *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard.

FAYOL M. & H. ABDI (1990), "Ponctuation et connecteurs", in CHAROLLES M., S. FISHER & J. JAYEZ (1990) (éds), *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy, P.U.N., 167-180.

FERRARI A. (1995), *Connessioni. Uno studio integrato della subordinazione avverbiale*, Genève, Slatkine.

JOHNSON M. & G. LAKOFF (1985 [1980]), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.

MOESCHLER J. (1985), *Argumentation et Conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

MORTARA-GARAVELLI B. (1986), "La punteggiatura tra scritto e parlato", *Italiano e Oltre* a. I, n. 4.

NUNBERG G. (1990), *The Linguistic of Punctuation*, Stanford, CSLI.

ROULET E. (1986), "Complétude interactive et mouvements discursifs", *Cahiers de Linguistique Française* 7, 189-206.

ROULET E. (1987), "Complétude interactive et connecteurs reformulatifs", *Cahiers de Linguistique Française* 8, 111-140.

ROULET E. (1987), "L'intégration des mouvements discursifs et le rôle des connecteurs interactifs dans une approche dynamique de la construction du discours monologique", *Modèles Linguistiques* 9, 19-31.

ROULET E. (1989), "Des dimensions argumentatives du récit et de la description dans la description dans le discours", *Argumentation* 3, 247-270.

ROULET E. (1991a), "Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive", *Etudes de Linguistique Appliquée* 83, 117-130.

ROULET E. (1991b), "Vers une approche modulaire des structures du discours", *Cahiers de Linguistique Française* 12, 53-82.

ROULET E. (1994), "La phrase : unité de langue ou unité de discours?", in J. CERQUIGLINI-TOULET & O. COLLET (éds), *Mélanges de philologie et de littérature médiévale offerts à Michel Burger*, Genève, Droz, 101-110.

ROULET E. (1995), "L'analyse des dialogues dans une approche modulaire des structures du discours: l'exemple du dialogue romanesque", in F. HUNDSCHNURSCHER & E. WEIGAND (eds), *Future Perspectives of Dialogue Analysis*, Tübingen, Niemeyer.

SENSINE H. (1930), *La ponctuation en français*, Paris, Payot.

SERIANNI L. (1989), "Fonologia e grafematica", in SERIANNI, L., *Grammatica italiana. Italiano comune e lingua letteraria*, Torino, UTET.

TIMBAL-DUCLAUX L. (1981), *L'expression écrite : écrire pour communiquer*, Paris, E.S.F.

VEDENINA G. (1989), *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, Peeters/Selaf.